

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Septembre 2007

L'ADDS-QM (*Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro*) est une corporation à but non lucratif et un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

RAPPEL ! Si vous trouvez un petit papier gris dans votre envoi, c'est que vous n'avez pas encore renouvelé votre carte de membre. Remplissez le coupon d'adhésion et retournez-nous le avec votre cotisation.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !

unies et solidaires



Contre la pauvreté !

Sommaire

Chronique politique par Jonathan Carmichael	Page 2
Info-Loi par Christian Loupret	Page 3
En avant l'apprentissage par Annik Gagné-Lafférière	Page 4
Dans l'actualité par Jean Duval	Page 5
Parler, écouter, réfléchir ensemble par Joseph Dansereau	Page 6
Nouvelles militantes par Jonathan Carmichael	Page 7
Calendrier	Page 8





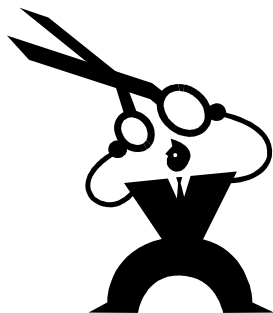
Chronique politique

Par Jonathan Carmichael

Après deux mois de silence, voici votre Riposte qui vous revient en grande !

Les aberrations de l'aide sociale

La Loi d'aide aux personnes et aux familles continue sa mise en application... Le 1^{er} juillet dernier, le Ministère de l'Appauvrissement Garanti (nommé Emploi et Solidarité sociale...) a mis en place une nouvelle procédure pour calculer la contribution parentale. Maintenant, dans le cas d'une famille séparée, si un jeune fait une demande d'aide sociale et qu'il ne remplit aucun des critères d'autonomie défini par le ministère, il devra faire remplir le formulaire de contribution parentale par ses deux parents, et non seulement à celui qui a la garde. Vous devinez bien sûr que cette nouvelle procédure viendra encore appauvrir une partie de la population et permettra au gouvernement d'économiser encore une fois sur le dos des plus pauvres.



Pendant ce temps-là du côté du ministre

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale Sam Hamad continue à faire le paon avec ses annonces de mesures d'employabilité. Comme quoi le *cheap labor* a la cote ! Il faudrait presque féliciter les fonctionnaires qui ont réfléchi fort pour trouver de beaux noms aux différents programmes : *Devenir*, *Réussir*, etc... Tout ça pour finalement camouflé le véritable impact des



mesures gouvernementales : *S'appauvrir* !

Trouver l'erreur...

Comme ça, il paraît qu'au Québec, nous ne payons pas suffisamment cher pour l'électricité... C'est ce qu'a affirmé dernièrement l'*Institut économique de Montréal (IEDM)*. Rendu célèbre pour ses sorties publiques et ses études néolibérales au service des élites financières, l'IEDM a organisé une conférence de presse afin de relancer l'idée de privatiser Hydro-Québec. Selon eux, si les québécois payaient plus cher pour leur électricité, ils pourraient s'enrichir... C'est une logique qui ne concerne certainement pas les personnes pauvres. Et, vous ne serez pas surpris d'apprendre que plusieurs membres de la bourgeoisie québécoise (dont Pierre-Karl Péladeau) étaient présents à cette conférence afin de flairer la bonne affaire !



Les aberrations de l'aide sociale (la suite)

L'aide sociale a encore réussi à se surpasser en matière d'aberration. Suite aux importantes hausses d'évaluation foncière un peu partout au Québec, le gouvernement a décrété un moratoire puisque plusieurs personnes assistées sociales propriétaires de leurs maison risquaient de se retrouver sans chèque. Là où ça devient aberrant, c'est que certaines personnes ont déjà indiqué à l'aide sociale leur nouvelle évaluation foncière. Le moratoire ne s'appliquera pas à elles : elle vont continuer à être coupées parce qu'elles ont été trop honnêtes! Lisez le texte de Christian Loupret en page 3 pour les détails !

Moratoire* sur la valeur de la résidence principale.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, à travers tout le Québec, il y a eu de fortes hausses des valeurs foncières des résidences. Il y a eu une augmentation moyenne de 40% dans la Ville de Québec. Cela a entraîné une baisse ou l'annulation de l'aide sociale dans certains cas. Ce moratoire est assez tordu, merci.

Pour les gens à l'aide sociale, pour qui la valeur nette de leur résidence est supérieure à 90 000 dollars, depuis janvier, et qui n'ont pas averti le Ministère de ce fait, ont continué à recevoir leur plein montant d'aide sociale. C'est donc eux principalement qui profitent de ce moratoire.

Les propriétaires de résidence, dont la valeur nette est supérieure à 90 000 dollars, et qui l'ont dit à leur agent, se sont fait amputer leur chèque de 2% de l'excédent de 90 000 \$.

EX: Valeur nette de la résidence au 31 décembre 2006 (85 000 \$).

1^{er} janvier 2007 augmentation de 40% = (85 000 X 40% = 34 000 = 119 000 \$)

(119 000 – 90 000 = 29 000 \$) donc dans ce cas, le chèque de l'aide sociale est coupé depuis février de 580 dollars.

Le pire de tout ça: c'est que ces personnes ne seront pas rejointes par le Ministère. Je l'avais dit plus haut que c'était tordu.

Qu'est-ce qui peut motiver un ministère à agir de même? Les municipalités envoient leurs fichiers de taxes foncières au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en juillet et toutes les personnes à l'aide sociale dont la nouvelle valeur nette de leur résidence est sur papier maintenant supérieure à 90 000 \$ voient leur chèque diminué ou annulé.

Disons que cela aurait aidé les groupes de défenses des droits des personnes assistées sociales à mobiliser.

Le moratoire prendra fin en mars 2008.

Voilà un bel exemple où la vertu tue.

Les personnes qui reçoivent des prestations du programme Solidarité sociale (contrainte sévère) peuvent selon certaines situations avoir une résidence d'une valeur nette de 130 000 et plus.

*Moratoire: Qui accorde un délai

INFO-LOI



**par
Christian
Loupret**

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES !

Mois de septembre

Paulette Beaudry
Patrick Bissonnette
Jean Cazes
Sonia Daigle
Suzanne Dallaire
Jean Drolet
Dany Giroux
Michael Marion
Johanne Marseille
Gaston Paquet
Louisette Perron



Gabriel Pichette
Laurent Poulin
Odette Pouliot
Pierre Pouliot
Christian Robert
Line Rochette
Michelin Roy
Yan St-Hilaire
Monique Toutant
Anne-Marie Turmel



En avant l'apprentissage !

Par Annik Gagné-Laferrière

Il me fait un énorme plaisir de joindre votre équipe dynamique à l'occasion de mon stage en travail social.

Bonjour à toutEs !

Je me nomme Annik Gagné-Laferrière et j'étudie au Baccalauréat en Travail Social à l'UQAC (l'Université du Québec à Chicoutimi). Ayant complété avec succès l'ensemble de mes cours sur une période de deux ans, j'en suis présentement à l'intégration de mes acquis, soit leur mise en pratique (enfin) ! Permettez-moi de me présenter à vous, chers membres et alliés, et ce en débutant par un court résumé du parcours qui m'a amené parmi vous, pour poursuivre avec une brève description de mes motivations et puis de mes objectifs de stage.

Ayant toujours été passionnée par le « mystère de l'espèce humaine », j'ai entamé il y a maintenant six ans, des études en Sciences Humaines au cégep de Limoilou. J'y ai développé ma volonté d'aider ceux qui en avaient besoin, particulièrement les personnes vivant avec un ou des problème(s) personnel(s). À la lumière de l'ensemble des programmes offerts, tant au niveau collégial qu'universitaire, et de mon projet de vie, j'ai opté pour devenir Travailleuse Sociale.

Au départ, je me dirigeais vers l'intervention individuelle, en CLSC par exemple (aujourd'hui CSSS). Mais plus j'en apprenais sur le fonctionnement de la société, sur les politiques sociales, sur l'action sociale, plus je développais le désir de changer les choses... J'ai donc troqué ma passion pour l'individu, contre celle pour la société ! Je me suis dis : « Allons changer les choses à la base, à la place de mettre des plasteurs ! » Sans dénigrer l'intervention individuelle en quoi que se soit, je désire à présent m'investir dans la lutte au changement social, particulièrement dans celle contre la pauvreté. Alors quoi de mieux que de contribuer à la défense des droits sociaux ?! Bref, me voilà, avec ma volonté d'apprendre, de me pratiquer et de vous faire profiter de quelques unes de mes connaissances déjà acquises.

J'ai la chance d'évoluer avec vous quatre jours/semaine et ce jusqu'au mois d'avril 2008. Au cours des ces précieux mois, j'ai à remplir de nombreux objectifs, tant au niveau de mon savoir, de mon savoir-faire et de mon savoir être. Par exemple, j'ai à en arrivé à *connaître et comprendre le contexte communautaire et sociopolitique* de l'ADDs, et à *réaliser un plan d'intervention*. A travers ces objectifs, j'espère sincèrement contribuer positivement à l'ADDs, apprendre de l'ensemble de ses participants et finalement avoir du plaisir avec vous tous !

Au plaisir de vous connaître !



DANS L'ACTUALITE

Par Jean Duval

Télécommunication\$

Le 3 août dernier, Bell Canada ainsi que Telus ont obtenu que l'on cesse de régir les tarifications de téléphonie locale.

Suite à cette décision du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), les deux entreprises ont fait allusion à l'apparition éventuelle de « produits novateurs et une nouvelle ère qui profiteront aux entreprises et aux consommateurs »¹. Kevin Crull, président des services résidentiels chez Bell, va « jusqu'à dire que les consommateurs sont les grands gagnants »² d'une décision qui, faut-il le préciser, demeure avant tout de nature politique. « Le gouvernement conservateur [...] a tout simplement sommé le CRTC de faire confiance aux lois du marché »³.

Toutefois, la façon de voir les choses, du côté des groupes de consommateurs, est plutôt nuancée. « Si on exclut le sans-fil comme solution de rechange à la téléphonie traditionnelle, on va se retrouver dans les faits, avec deux joueurs, soit l'ancien monopole et le câble »⁴. Ainsi, pour Charles Tanguay de l'Union des consommateurs, cela signifie des prix similaires pour ceux qui paient la facture.

Rappelons-nous que depuis maintes années, les tarifs de base (en dollars constants), du service téléphonique n'ont cessé de suivre une courbe ascendante que l'on peut difficilement justifier par l'inflation.

¹ Le Devoir, 4 août 2007, p.8.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

L'esclavage version québécoise

Le 12 août dernier, à la lumière d'une lettre ouverte parue dans Le Devoir, il était possible d'apprendre que des travailleurs saisonniers cherchaient à se syndiquer.

La réaction du directeur général de la *Fondation des entreprises en recrutement de main d'œuvre agricole étrangère* fut la suivante : « s'il y en a [des travailleurs mexicains] qui ne sont pas satisfaits des conditions de travail ici, alors ils iront travailler ailleurs »⁵. Les lecteurs et lectrices auront compris que pour le directeur de la Fondation, il y aura toujours une offre de travail à bon marché à la disposition de ses congénères. Qui plus est, d'après l'auteur de la dite lettre, François-Bernard Malo, professeur de gestion des ressources humaines à l'Université Laval, si certains travailleurs tentent d'améliorer leur sort, « simultanément, certains hauts dirigeants décident pour leur part de se transformer en marchands d'esclaves en reniant le droit de se regrouper en syndicat »⁶. Il s'ensuit que, dans un contexte de promotion des échanges internationaux, l'attitude de certains dirigeants d'entreprises s'apparente à celle de charognards.



Et pendant que des militaires s'embarquent pour l'aide à l'étranger, des inconscients font perpétuer ici l'exploitation, la violence et la misère.

⁵ Les travailleurs étrangers et les marchands d'esclaves, Le Devoir, 12 août 2007, p. B5.

⁶ Ibid.



Parler, écouter, réfléchir ensemble... pour changer

par Joseph Dansereau

Prendre le temps nécessaire pour mieux se comprendre

Mon dernier article d'une série de neuf, paru avant la période des vacances d'été, relatait le lien entre le « bon pauvre » et la démocratie. Le reportage de « L'ADDS en photos » sur les diverses facettes de la vie au sein de notre association faisait état aussi du thème de la démocratie. L'exemple que je mentionnais dans le texte de cet article, est en lien avec une photo, sous le titre « Des formations », témoignant d'une salle pleine à craquer de membres qui tentaient de mieux définir ce que voulait dire pour chacun d'entre nous la démocratie. Cette recherche collective sur le : « ça veut dire quoi la démocratie » est bien loin d'être terminée comme plusieurs membres en ont pris conscience. Je crois que depuis le début des temps où l'humanité a commencé à se donner un langage pour communiquer et tenter ainsi de mieux se comprendre, est bien loin d'être fini. Le choix des mots est très important si nous souhaitons que l'autre nous comprenne bien, et que nous tenons à bien comprendre l'autre. Malgré une langue maternelle commune, chacunE de nous sait que cela n'est pas une mince affaire d'y arriver. D'autant, que chacunE vit parfois de grandes difficultés « à dire les choses ». Le grand nombre d'éclatement de couples, de familles recomposées, de personnes seules, nous indiquent que nous avons un long chemin à faire encore pour s'entendre entre nous. Alors, d'où vient cette incompréhension entre nous au Québec ? Et que dire du défi d'essayer de se comprendre avec une autre personne qui vient d'un autre pays (langue et culture très différentes) ?

Je suis convaincu que notre société moderne, qui se vante de pouvoir régler de nombreux problèmes en mettant l'accent sur les nouvelles technologies comme l'Internet, se met le doigt dans l'œil. La réalité de nos interrelations prouve le contraire. Beaucoup de citoyenNEs, surtout les jeunes générations, utilisent cette façon rapide de communiquer (courriel, chat, clavarder, etc.) et ignorent pour un certain nombre, toute l'importance de la présence de l'autre dans une relation entre les êtres humains. Pire encore, il y a plus de 10 ans des collègues et moi constatons, à la suite d'une étude auprès de Maisons des jeunes, que les adolescentEs avaient perdu des habiletés, voire, devenaient incapables d'entrer en relation avec les autres ou s'ils le faisaient, c'était souvent avec violence (verbale, physique). Imaginons le défi à relever vis-à-vis eux, si le choix des mots a toute son importance pour se comprendre. Pour tenter de mieux entrer en relation avec les autres, deux conditions sont essentielles mais trop souvent absentes.

La 1^{re} condition est de se donner **le temps nécessaire** pour s'assurer que l'autre nous a bien compris et pas simplement entendu. Or, la vie moderne nous pousse à la vitesse ... À croire qu'une course folle est engagée pour imiter « Lucky Luke » qui lui, pouvait tirer plus vite que son ombre... Forcément, nous ne sommes pas des personnages de BD et nous n'avons même plus le temps de se comprendre.

La 2^e condition est de savoir comment ça se passe, en nous, quand nous communiquons. À cause de notre vécu, souvent inconsciemment, nous retenons ce qui « nous saute au cœur », ce qui nous touche. Ce phénomène est appelé la « perception sélective » et pour **ne pas sélectionner**, cela prend du temps, souvent beaucoup de temps et même qu'il faut être vigilantE tout le temps pour ne pas se méprendre. En 1984, deux jeunes chercheurs en sciences humaines de l'Université Laval prouvaient que 65% du contenu réel d'une communication entre deux personnes était non verbal. Autrement dit, ce sont les positions et les très petits mouvements du corps, ainsi que les mimiques du visage et la position des yeux qui révèlent le véritable sens du message. Les écoles de notre société de surconsommation mettent les enfants devant un écran pour en faire des surconsommateurEs de « gadgets » plutôt que d'aider à faire l'apprentissage d'une communication vraie entre humain.

S'autoriser comme citoyenNEs à s'éloigner de la tour de Babel, la tour des incompréhensions, par l'apprentissage de communications enrichissantes, en groupe, ouvrira l'horizon possible d'une démocratie par et pour chacunE des citoyenNEs. Prochain article : *Les mouvements sociaux dans un cul de sac.*



NOUVELLES MILITANTES !!!

Par Jonathan Carmichael

Congrès du FCPASQ

Les 6-7-8 juin, à Châteauguay, quatre membres de l'ADDS ont participé au Congrès du *Front commun des personnes assistées sociales du Québec*. Durant cette rencontre, des personnes assistées sociales d'un peu partout au Québec ont réfléchi à l'avenir de notre regroupement national. Le travail n'est pas terminé. Cet automne, à l'ADDS, nous devons prendre position sur ce que nous voulons comme Front commun.



L'assemblée générale de l'ADDS

Le 14 juin, 23 membres de l'ADDS étaient présentEs pour l'assemblée générale annuelle de l'ADDS. La réunion a débuté par une petite animation durant laquelle les personnes présentes ont été invitées à nommer ce qu'elles dénonçaient par rapport à l'aide sociale et leurs espoirs de changement social. Le contenu servira à la construction d'un livre géant intitulé « La malédiction des pauvres ». Durant l'assemblée, nous avons procédé à l'élection du comité organisateur de l'ADDS. Félicitations aux personnes éluEs : Jeanine Buteau, Robert Foisy, Claude Garneau, Rachel Lacasse, Linda Laprise, Gabriel Pichette et Monique Toutant. Ce sont ces personnes qui vont vous représenter en s'assurant du suivi des propositions votées en assemblée générale. Merci à tous les membres qui étaient présents !



Le livre géant, « La malédiction des pauvres »

Des militants et militantes en vacances

Les 18-19 et 20 juin, l'ADDS était en repos à Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, au camp Notre-Dame. Ce fut l'aboutissement d'un gros travail collectif : l'organisation de vacances pour les militantEs. Durant une bonne partie de l'année, les militantEs du groupe ont travaillé fort pour s'organiser des vacances. Réunions collectives pour se partager les tâches, recherche d'un lieu, autofinancement, etc... Tous ces efforts ont été récompensés par trois belles journées avec le soleil au rendez-vous !



Des militantEs de l'ADDS lors des vacances bien méritées !

Une journée bilan

Le 27 juin, les militantEs de l'ADDS se sont réuniEs pour faire le bilan annuel de la dernière année. Comme à chaque année, nous nous sommes rappeléEs l'ensemble de nos réalisations et avons identifié nos points forts et nos défis.

Partie de balle-molle

C'est maintenant une tradition, les deux ADDS (Québec et Rive-Sud) et R♀SE du nord se sont réunis pour jouer à la balle-molle ! Ça s'est déroulé le 28 juin, à Lévis.

Forum social québécois

Du 23 au 26 août, il y a eu le premier Forum social québécois. Au total, 5000 personnes provenant des milieux syndicaux, communautaires, populaires et féministes y ont participé. L'ADDS y était également !



Calendrier

Septembre 2007

<i>LUNDI</i>	<i>MARDI</i>	<i>MERCREDI</i>	<i>JEUDI</i>	<i>VENDREDI</i>
3	4 DÉPANNEUR 186 13h30	5 Comité Promotion 9h15	6 Comité lutte 9h00	7
10 Comité organisateur 9h15	11 DÉPANNEUR 186 13h30	12	13	14
17 Comité loi 13h30	18	19	20	21
24	25	26	27 Assemblée générale FCPASQ	28 Assemblée générale FCPASQ

Invitation à écrire dans La Riposte

Vous avez envie de partager une opinion ou un évènement en lien avec les luttes de l'ADDS ?

Un texte de la Riposte vous donne envie de réagir ?

Vous avez des choses à dire ?

La Riposte est votre journal ! Contactez-nous !

« L'ADDS, J'Y TIENS ET JE M'Y IMPLIQUE ! »

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ⇒ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au 525-4983.
- ⇒ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons au **Dépanneur 186** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au 525-4983.
- ⇒ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir!*